MISSION D'AMÉNAGEMENT DU SÉNÉGAL

AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL

MISSION DU 6 AU 10 FEVRIER 1955

PAR

Mr BAUZIL, Ingenieur en Chef
des ponts et chaussées chef
de la circonscription H.E. Direction T.P. MAROC

2 Mars 1955 .

innioc

ARCHIVES DE LA M A S _ DIFFUSION INTERIEURE

BULLETIN Nº 20

CLASSEMENT 31_2

HYDROLOGIE

- Crue à BAKEL : 5 à 6.000 m3/sec.
 - à DAGANA: 3.500 à 3.800 m3/sec (débit constaté en 1950) On dispose de bonnes lectures depuis 1950.
- Vitesses dans le lit mineur en crue: lm à lm20 sec.
- Volume annuellement écoulé: varie de 9 à 34 milliards de m3.
- Etiage: non jaugé avec précision mais probablement très faible.

Aux chutes du FELOU, à l'amont de KAYES, ce débit serai d'environ 20 à 30 m3 sec.

Le cours du Sénégal serait drainant en basses eaux, sauf dans sa partie aval.

- les pertes par évaporation de BAKEL à la mer sont estimées à 50 m/3 sec (environ 20 m/m par mois).
- Cote du plan d'eau de la nappe dans le FERLO: + 5.00 (soit 200 m environ sous le miveau du sol.) Nappe assez bien alimentée. Des forages donnant 80 m3 heure peuvent facilement y être envisagés. Nappe non ascendante.
- Cote de l'étiage à BAKEL (à 780 km. de la mer) : + 12.
- Cote de l'étiage à DAGANA + 0,20 à + 0,50
- Importance du marnage à DAGANA + Om, 40 à Om, 50.
- Pente moyenne de la ligne d'eau à l'aval de BAKEL : 2 cm/km (2,5 cm/km sur les 400 km amont, insignifiante sur les 380 km aval).
- La mappe phréatique de la vallée du Sénégal est très mal connu La COTHA a été chargée de l'étude do cette nappe.

- à RICHARD-TOLL, la nappe est de 2 m. sous le terrain naturel (1 m dans le delta à l'Ouest.)
- Cote du fond du lac de GUIERS : 1.50
- Cubes d'eau douce susceptibles d'être emmagasinés, une fois construit le barrage de DAGANA, dans les lacs situés à l'aval de PODOR.; en vue de la culture du riz : cubes nets défalcation faite des pertes par évaporation d'Août -Septembre (remplissage) à Juin-Juillet (période d'utilisation) :
 - GUIERS 350.000.000 m3
 - R'KIZ (pour moitié environ, l'autre moitié étant réservée aux cultures).. 200.000.000 m3
 - N'DIAEL (estimation sujette à caution) 100.000.000 m3

TOTAL ..: 950.000.000 m3

- Dès que le débit du Sénégal atteint 100 m3/sec environ les eaux, au droit de RICHARD-TOLL, deviennent douces. Elles le restent jusqu'en Mars.
- Le delta du Sénégal est pratiquement plat. La cote du terrain naturel à RICHARD-TOLL est la même qu'à SAINT-LOUIS (+2).

PRIX (en R C.F.A.)

I	die	Prix unitaires moyens actuellement pratiqués	
		dans la région de RICHARD-TOLL (Janvier 1955):	
		- manoeuvre sans spécialité (8h.de travail)	160/ jour
		- spécialiste indigène	15.000/mois
		- conducteur de chantier Européen	45.000/mois
			+ charges
		- charges sur maitrise européenne (voyages,	
		congés, assurances, etc)	120 %
		- ciment	9.000/T
		- ronds à béton	40/kg
		- essence en vrac	23/1.
		- gasoil en vrac	16,8/1
		- agrégats (basalte)	4 à 5.000/m
		- quartz roulés de Diamal (carrière située à	
		l'amont de Guédé à une centaine de km. de	
		Dagana et à 1.500 m environ du fleuve)	
		Matériau rendu sur berge d'embarquement Matériau rendu RICHARD-TOLL	
		- agrégats de latérite	1.000/m3
	2	- Prix composés normalement pratiques :	
		- déblais au scraper avec réemploi dans le	
		profil mais Sans compactage spécial	200/m3
		- béton de laterite dosé à 250 kgs de ciment,	
		coffrages non compris	7.000/m3
		- Béton armé de latérite dosé à 300 kgs de	
		ciment, non compris coffrages ni armaturés	8.000/m3
		- Coffrages en planche 1 trait	180/m2
,	3	- Prix du transport maritime et fluvial (direc	+1
	,	de Dakar à RICHARD-TOLL	2.000/ T
		MA DOROT O BTOUNTE ANTIONNO 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	- 5000/ 1

METEOROLOGIE

410	pluies					180 à	200 m	/m/ an
-----	--------	--	--	--	--	-------	-------	--------

- l'hamatten souffle de Mars à Juin.

DEMOGRAPHIE

Dans le delta où les terres sont le plus souvent salées et où l'eau douce fait défant, il n'y a pratiquement pas de population.

Entre DAGANA et BAKEL, le population dans le vallée du fleuve est au contraire assez dense (30 habitants par km2).

Population peu évoluée, mal préparée à des cultures sons irrigation rationnelle, familiarisée avec les cultures traditionnelles de décrue (mil, male).

AGROLOGIE - RIZICULTURE

- Besoins en eau de la plante (à RICHARD-TOLL): 16 à 18.000 m3 sur lesquels 10.000 m3 sont à donner durant les mois de Juin et Juillet; avant l'arrivée de la crue (la première mise en eau absorbe 3.000 m3/Ha et le remplissage auquel il faut procéder après un à sec destiné à favoriser l'enracinement des plants et le tallage nécessite 2.500 m3/Ha.)
- Le réseau d'adduction et de distribution de RICHARD-TOLL a été calculé pour assurer aux risières une dotation d'entretien de 2,5 1/Ha/sec.
- Principales variétés cultivées :
 - Sossoka (alias Sikasso): fleurit invariablement (quelle que soit la date de semis) dans les 2 ou 3 premiers jours de Novembre et la récolte en commence le 15 Décembre. Les rendements sont d'autant plus élevés que le semis est plus précoce. La pratique actuelle est de semer début Juin et les rendements en station sont, pour cette date de semis, normalement de 50 à 35 quintaux/Ha.

Mr. MARTINE, génétiste de la station de RICHARD-TOLL va fairezen 1955 un essai de semis au ler Mars. Il pense que, moyennant des semis très précoces, on doit atteindre des rendements de l'ordre de 40 à 50 qx/Ha.

- Bentombala : samis en Juin Floraison fin Octobre Récolte à partir du ler Décembre.
- Résultats de la campagne 1954 de RICHARD-TOLL (sur 2.200 Ha) :
 - 200 Ha du Dissi 0

 - 1.730 Ha de Sossoka 4.400 T soit 25 qx/Ha
- Les pailles sont brûlées sur place.
- Une fois les rizières mises en eau, il est impossible à un tracteur Caterpillar d'y pénétrer.

- La culture du ris flottant n'est pas pratiquée dans la vallée du Sénégal. On peut se demander pourquoi : désaffection routine impossibilité technique ? D'après M. DUBOIS, agronome de la M.A.S., les populations comprises entre BOCHE et BAKEL souhaiteraient pouvoir faire du ris. M. HARTINE, génétiste à RICHARD-TOLL, paraît considérer qu'il n'y a aucun obstacle technique à faire du ris flottant, mais que cette culture n'est pas à encourager car, trop facile, elle rendrait plus malaisée l'introduction ultérieure de ris nobles plus productifs et de meilleure qualité mais dont la culture demande beaucoup plus de travail et d'application.
- sous réserve de disposer de l'éau nécessaire durant les mois de Juin et Juillet (en principe 10.000 m3/Ha), on pourrait cultiver en riz, en tête du delta du Sénégal, au moins 80.000 Ha de terres. Celles-ci se répartissent approximativement comme suit :

TOTAL . 80.000 Ha

- A eux seuls, les lacs de GUIERS et du R'KIZ, dans lesquels, une fois construit le barrage de DAGANA, 550 millions de m3 nets pourraient être emmagasinés, permettraient d'étendre la culture du riz à une cinquantaine de milliers d'hectares répartié comme suit :

> - Cuvette du R'KIZ (pour la moitié de ce lac laissé en culture) ... 7.000 Ha - Casier de KEUR MADEKE 5.000 Ha

> - Casier de ROSSO 2.000 Ha

- Extensions de RICHARD-TOLL en direction du S.O. (terres où la nappe phréatique

- Tendu à la cote + 5.00, le barrage de DAGAWA permettrait de desservir par gravité dans le delta une quinzaine de milliers d'hectares, dont l'actuel casier de RICHARD-TOLL.

AGROLOGIE - CULTURES DE DECRUE

- Les cultures de décrue se pratiquent de DAGAMA à BAKEL, soit sur 500 km. environ.
- Surfaces inondées dans ce bief : 250,000 à 800,000 Ha suivant la montée de la crue.
- Surfaces correspondantes cultivées en mil ou mais de décrue (80.000 à 250.000 Ha suivant l'importance de la crue.
- On tente en 1955 des cultures de coton en décrue (sur une vingtaine de champs d'expérience).
- Pour pouvoir être cultivés, les ouelos doivent rester submergés au moins 3 semaines. Combien de temps peuvent-ils le rester au maximum sans que la flore microbienne indispensable soit détruite ? On l'ignore encore. Des expériences sont en cours qui devraient permettre de donner une réponse à cette question cette année.
- au 15 Décembre. Des plants trop tardivement semés seraient en effet exposés aux vents desséchants (harmattan). On peut néanmoins prolonger la vidange jusqu'au 15 Janvier.
- Les mils de décrue viennent à maturité fin Mars début Avril.
- Après la récolte, les troupeaux desMeures et des Peuhls vont dans les oualos, ce qui est souvent la source de conflits avec les cultivateurs sédentaires (Ouolofs et Toucouleurs). Il semblerait cependant qu'une entente puisse intervenir (le passage des animaux sur les champs concourant à leux fertilisation) à l'instar de celle qui, dans la région de FATICK, règle les relations entre Cereres cultivateurs et Peuls pasteurs.
- Rendement moyen des cultures de mil de décrue : 6 qx/Ha (de 5 à 8 qx/Ha).

- Le rôle de réservoir qu'il est, dès maintenant, demandé au lac de GUIERS de remplir (rôle qui se trouvera nettement plus accusé quand le barrage de DAGAWA sera construit) interdit pratiquement toute culture de décrue.

La surface du lac à la cote + 12.00 est de 10.000
Ha environ (compte non tenu de la partie sud du lac dont
on ne possède pas le lever). Entre cette cote et celle
(+ 3.00 à + 3.50) que les eaux du lac atteindront une fois
construit le barrage de DAGAMA, les terres paraissent être de
trop mauvaise qualité pour pouvoir être jamais mises en culture.

- L'ensemble des terres dominées à l'amont du barrage de DAGANA supposé tendu à la cote + 5.00 représenterait 125.000 Ha dont 60 à 65.000 Ha de bonnes terres.
- R'KIZ: Il faut que le Sénégal atteigne à DAGANA la cote + 2,20 environ (fim Juillet début Août) pour que le lac R'KIZ commence à se remplir. Le lac est très plat. Son point le plus bas est à la cote -2.00 environ. La plus grande partie de sa surface utile est comprise entre la cote 0 et la cote 2,00. A la cote + 3,50, la surface du lac est d'environ 30.000 Ea.

En 1954, le lac s'est vidé jusqu'à la cote - 1,50 En 1950, on l'a vu complètement sec.

Le mil et le maïs sont semés en Janvier. Le maïs est récolté en Mars et le mil en Avril. En Mai, après la fin de l'harmattan, on sème, dans les parties les plus basses du lac que la crue abandonne, du maïs que l'on ne récolte qu'en Septembre alors que la nouvelle crue s'introduit dans le lac. Les rendements donnés par ces variétés à long cycle végétatif sont élevés (de l'ordre de 20 qx/Ha).

Le lac pourrait être facilement récupéré entièrement pour la culture quand le barrage de DAGANA sera construit. Néammoins, il est dans les intentions actuelles de la M.A.S. d'en affecter la moitié à la constitution d'une réserve d'eau douce (200 millions de m3 entre la cote + 4.00 et la cote - 1.00 que l'on ne pourrait atteindre que moyennant un pompage en fin de vidange.)

Un tel mode d'expligation apportera un trouble grave aux modes traditionnels de culture dans le lac. Comment les indigènes réagiront-ils ?

DIVERS

- Battages de paplanches,

Les palplanches du quai de RICHARD-TOLL ont été battues sans la moindre difficulté à la cote - 10.00 avec un mouton sutomoteur de 1500 kgs et un marteau trépideur de 500 kgs.

- Moyennant d'adopter des pentes de talus suffisamment douces (3 à 4 de base pour l de hauteur) il est possible d'ouvrir sans blindage, et sans procéder à un rabattement de la nappe des fouilles à la cote - 5.00, mais cette cote apparaît comme la plus faible qu'on puisse atteindredans ces conditions (renseignements donné par M. SONNIER, Ingénieur T.P.E. à la M.A.S.)
- Le barrage à vannes établi en travers du marigot de la Taouey est encadré par deux files de palplanches distantes l'une de l'autre de 7 m. et battues à la cote - 9.50 . Aucun remard ne s'est manifesté.
- Le planage des risières à RICHARD-TOLL revient à 50.000 R CFA/Ha (250 m3/Ha à 200 h/m3).
- Récolte moyenne du casier de GUEDE en 1954 : 18 qx/Ha. Semis direct.
- Prix de vente du miz en 1954 :

- Briaure : 26 Fr CFA/kg - entier : 34 "

Les brisures trouvent dans le milieu indigène un écoulement plus faoile que les grains entiers. D'après le Colonel GAMA, il faudrait, sur la base des rendements actuels, que les brisures se vendent 32 h CFA/kg pour que la culture soit bien rémunébatrice.

AMENAGEMENT DE LA VALUEE DU FISUVE SEREGAL

- MISSION DU 6 AU TO FEVRIER 1955 -

RAPPORT

Un aménagement hydroagricols du type classique comporte en général :

- un ouvrage de régularisation des débits (quand la modulation des apports naturels n'est pas en harmonie avec celle des besoins);
- un ouvrage de dérivation, en tête du périmètre, ayant pour but de relever le plan d'eau à la cote nécessaire pour dominer les terres à iriguer ;
- un canal adducteur et un réseau de distribution.

La conception ectuelle de l'aménagement de la basse vallée du Sénégal procède d'une idée assez différente, les ouvreges projetés participant à la fois des trois fonctions ci-dessus rappelées.

Dans le présent rapport, qui suppose connues les grandes lighes de cette conception, nous examinerons les raisons qui en ont dicté le choix et verrons dans quelle mesure elles s'imposent telles quelles ou autorisent le discussion.

En annexe de ce rapport, nous donnons, analytiquement classées, celles des notes prises au cours de notre mission dont il n'est pas fait état dans la rapport lui-même.

* *

I - MECESSITE DE DISPOSER DE RESERVES - MODALITES DE LEUR

L'eau dans le Sénégal ne manque pas. A Bakel, point oû le fleuve sort du massif primaire qui constitue son haut bassin, les apports ennuels varient, suivent l'abondance des précipitations etmosphériques, de 9 à 34 milliards de mètres cubes. A ne prendre même que le plus faible de ces deux chiffres et compte temu de ce que l'irrigation d'un hectare de terres nécessite, suivent le nature des cultures pratiquées, des dotations annuelles variant de 6 à 16.000 m3 par hectare, c'est 1.700,000 à 600.000 ha qui pourraient théoriquement, même durant les années les plus déficitaires, être rationnellement irrigués si la modulation naturelle des débits au long de l'année était bien ajustée aux besoins agricoles.

000/000

Malheureusement et pour ne perler ici que du riz. l'eau manque au début du cycle végétatif des variétés susceptibles d'têtre cultivées avec le maximum de profit. Celle sci, en effet (Sossoka - Bentoubala) demandant à être semées en Juin. Il semble même que les rendements du Sossoke - dont la floraison a lieu invariablement dans la première semaine de Novembre et dont la récolte débute à la mi-Décembre - seraient très sensiblement augmentés par un semis nettement plus précoce (M/ MARTINE, génétiste de la station de RICHARD-TOLL, va faire cette année un essei de semis début Mers). Or, la crue du Sénégal n'est blen établie dans la basse vallée du fleuve qu'à partir du ler Août. A cet égard, les courbes de crue sont essez remarquablement groupées, les écerts - d'eilleurs très notables d'une amée à l'autre - portant seulement sur la hauteur maximum atteinte et sur la pente, plus ou moins raide, de la partie descendante des ondes.

Ainsi donc, s'agissant de la culture de riz de quelité, on manque d'eau du ler Juin au ler Août, pour le moins, soit pendent deux mois. A l'aval de PODOR, cet état de chose ne se traduit d'ailleurs pas seulement par un bilan hydraulique déficitaire.

L'insuffisance des apports d'eau douce entre la fin de la crue et le mois d'Août a pour conséquence que - par le jeu des marées - les eaux y sont, durant cette période, saumêtres et de ce fait inutilisables.

Force est donc de constituer des réserves d'eau douce en vue de doubler le cap des mois de Juin et de Juillet. Ces réserves doivent être d'autant plus importantes que plus grands sont les besoins en eau du riz durant les deux premiers mois de ma vie végétative.

Tenu compte de la mise en eau initiale, qui consomme 3.000 m3/Ha et du remplissage consécutif à une mise à sec destinée à favoriser l'enracinement et le tallage de la plante (remplissage qui absorbe 2.500 m3/HA), ces besoins peuvent être évalués à IO.000 m3/Ha, soit les trois cinquièmes environ de la consommation totale (I6.000 m3/Ha).

La première idée qui vient à l'esprit est évidemment de chercher à créer les réserves d'eau douce nécessaires en onstruisant, en amont des secteurs agricoles à desservir, un ou plusieurs berrages d'accumulation. C'est dans cet esprit qu'a été prospectée la vallée du Sénégal en amont de BAKEL et plus spécialement étudié le site de GOUINA à l'aval de BAFOULABS. Il semble cependant que le berrage dont l'édification en ce point a été projetée par l'U.H.E.A. dans une opti que d'ailleurs beaucoup plus vaste que celle de la satisfaction progressive des besoins agricoles (amélioration de le ne vigation - production d'énergie électrique) conduise à des dépenses très élevées (35 milliamède francs CFA d'après l'U.H. B.A. pour une retenue de T5 milliards de m3). Une telle dépense ne peut - au dire des services responsables - être financée par l'A.O.F. avant de très nombreuses années et à se cantonner dans cette solution, qui est sans doute celle d'un avenir plus ou moins lointoin, on s'exposerait à ne rien faire d'utile avant longtemps.

La question me paraît cependant pas avoir été regardée, ou tout au moins vidée, de savoir s'il ne serait pas possible de constituer à bon compte soit sur le Sénégal, soit sur ses effluents (BAKOY - BAFING - FALRME) des réserves plus modestes mais suffisantes pour permettre d'atteindre un objectif limité : celui du développement des cultures irriguées de BAKEL à St-LOUIS.

Certains types de barrage, et plus spécialement le barrage poids, se prêtent d'ailleurs assez bien à une réalisation par étapes. Cette question méritereit, semble-t-il, un examen approfondie. Je dois reconnaître d'ailleurs qu'au vu de la courbe V = f (h) du barrage de GOUINA, dont nous avons eu connaîssance, il ne semble pas que cet ouvrage autorise une réalisation per palliers. Les caractéristiques de la retenue sont telles, en effet, que la réserve ne devient notable (mais elle croît alors extêmement vite) que pour une hauteur déjà très élevée du mur.

Encore que, dans l'optique restreinte définie plus heut, le défilé de la région de GUINA ne soit pas nécessairement le plus favorable et qu'il convienne notamment d'étendre aux affluents du Sénégal le champ des investigations, il semble qu'un ouvrage d'une vingtaine de mètres de hauteur ét de quelque 2.500 m. de longueur berrant à la cote IIO la vallée du Sénégal à l'aval immédiat du confluent du BAKON, permettrait de constituer une réserve considérable et sans doute suffisante.

Quels sont les besoins, en effet ? - D'après ce qui nous a été dit, les eaux saumâtres sont refoulées au-delà de RICHARD-TOLL, c'est à dire au-delà de la tête du delta, dès que le débit du Sénégal dépasse IOO m3/sec. En négligeant même le débit naturel du fleuve durant le mois de Juin et en supposant que celui du mois de Juillet ne dépasse pas 40 m3/sec, on voit qu'il suffit de lâcher sur ces deux mois un cube total de 360 millions de mètres cubes environ pour rendre douces, au droit des points de prise, les eaux du Sénégal perdant ces deux mois qui marquent le début de la culture du riz

et durant lesquels, tout au moins sur une certaine distance à l'amont de RICHARD-TOIL, la salinité des esux interdit toute ponction directe sur le fleuve.

On paraît, d'autre part, s'être fixé comme objectif, en matière de riziculture dans le delta, la mise en vakeur d'une centaine de milliers d'hectares (I).

Pour une consommation (qui, du reste, parait être un large maximum) de IO.000 m3/he du Ter Juin au Ter Août, c'est donc un volume complémentaire de I milliard de m3 qu'il conviendrait de mobiliser durant cette période de deux mois.

Si donc, on demande à une réserve constituée en amont de BAKEL non seulement de fournir l'eau douce nécessaire durant les mois de Juin et Juillet, mais encore de permettre les lâchures propres à refouler l'eau saumâtre au-delà de RI-CHARD-TOLL, on voit qu'une réserve utile de I.400 millions de m3 suffireit, soit, compte tenu des pertes per évaporation et infiltration dans la cuvette et des pertes en route, une réserve brute de l'ordre de 2 milliards de m3.

Il est d'ailleurs à noter que la construction projetée d'un barrage xs de dérivation en lete du delta (barrage de DAGANA) en rendant inutile le refoulement artificiel des eaux squmêtres,
permettre de ramener à I.500.000.000 m3 environ le réserve à
constituer sur le cours supérieur du Sénégal. Cette réserve
pourreit encore être considérablement réduite si le riz, au
lieu d'être semé directement sur les champs destinés à le
recevoir. étrit semé en pépinière. Le surface de celle-ci ne
représente en effet que le quinzième em iron de la superficie
totale cultivée, soit 100.000 m 7.000 ha environ.

000/000

⁽I) La M.A.S. chiffre en effet comme suit les réserves nettes (pertes per évaporation et infiltration déduites) susceptibles d'être constituées, moyennent la construction à DAGANA d'en berrege tendu à la cote + 5, dans les lacs situés en dérivetion du fleuve dans la partie aval du cours de celui-ci :

⁻ lac de GUIERS 350.000.000 m3 - lac R'KIZ (pour moitié, l'autre moitié étant

réservée à la culture) 200.000.000 m3

TOTAL 950.000.000 m3

soit, pour une consommetion unitaire de 10.000 m3/ha, du ler

Le durée du séjour en pépinière étent d'environ une semme per mois de durée végétative totale, soit pour un ris de six mois, type Sossoka, un mois et demi, la quantité d'eau douce nécessaire du ler Juin au Ier abût, pourrait être réduits à 400 millions de m3 environ (I).

Il semble cependant, compte tenu des facteurs locaux, que l'on me puisse, au moins dans l'instant, baser une
exploitation sur le repiquage. Cette façon en effet, à bien
des égards souhaitable (2), n'a qu'un inconvénient, celui
d'exiger une abondante main-d'oeuvre (30 journées de manoeuvre
à l'hectare environ). On doit remarquer néanmoins :

- a) que semmes et enfants peuvent participer au travail de repiquege ;
- b) que celui-ci se situereit à une époque de l'ennée (fin Juillet, début soût) durant laquelle les populations, relativement denses (30 habitant/km2) qui pratiquent entre RICHARD TOLL et PAKEL les cultures de décrues dans les oualos, se trouvent pratiquement sans travail et pourraient, par conséquent, dépêcher sans inconvénients des navetanes dans le delte.

Quoi qu'il en soit - et nous aurons occasion de le noter à nouveau par la suite - il n'est pas douteux que la mise au point d'une machine à rapiquer le riz serait extrêmement précieuse pour la mise en valeur de la vallée du Sénégal. A cet égard la M.A.S. se doit de suivre les efforts faits dans ce but par l'Italie.

.../ ...

TOTAL 368, 000,000m

(2) Le repiquage, outre qu'il permet une grosse économie d'eat rend, sinon inutile, du moins beaucoup moins nécessaire le pla nage des terres, celles-ci pouvant être recouvertes, lors de la transplantation d'une lame d'eau variable de 5 à 20 cm. Il facilite en outre grandement la lutte contre les mauvaises herbes qui dans une rizière nettoyée avant d'être couverte d'une lame d'eau importante, ne peuvent plus prendre le pas sur les plantes repiqués. Il rend enfin plus eisés les binages

⁽I) - irrigation des pépinières sur la base de 2,5 1/ha/sec : 2.000 x 2.5 x 86.400 x 45 = 68.000.000m3

⁻ première mise en eau des rigières : 100.000 ha à 3.000 m3/Ra = 300.000.000m3

En attendant la constitution de réserves dans la haute vallée du fleuve, la M.A.S. a envisagé d'accumuler des eaux douces dans la basse vallée, au plus près des lieux d'utilisation. Elle a déjà commencé de le faire dans le lac de GUIERS qui, par l'intermédiaire du marigot de la TACUEY, s'alimente sur le Sénégal depuis le moment où les eaux de celuici deviennent douces jusqu'au maximum de la crue, le volume ainsi emmagasiné étant temm en réserve pour être utilisé l'année suivente durant les mois de Juin et Juillet.

Pour améliorer l'emmagasinement dans le lac de GUIEF et permettre de mobiliser aux mêmes fins d'autres dépressions naturelles moins directement reliées au fleuve, la M.A.S. envisage de construire entre RICHARD-TOLL et DAGAHA un barrage qui relèverait à la cote + 5.00 le niveau du Sénégal.

L'utilité de cet ouvrage ne se limitereit d'ailleurs pas à la constitution de réserves d'eau douce. Il servirait en outre :

- I°) à assurer au niveau de la crue maximum comue, quel que déficitaire que soit le crue réelle, le remplissage des ouelos situés dens la zone d'action du remous et par conséquen de porter tous les ens à leur maximum actuellement épisodique les surfaces cultivées en mil et maîs de décrue;
- 2°) d'améliorer la navigation sur une centaine de kilomètres en amont de l'ouvrage ;
- 3°) de commander dans une large mesure l'irrigation des terres du delta en permettant : sinon d'assurer à toute époque cette irrigation par gravité, du moins de réduire très sensiblement les hauteurs de pompage nécessaires.

Les réserves d'eau douce ainsi constituées sont évidemment d'un assez mauvais rendement. Les dépressions naturelles utilisées sont en effet très peu profondes (le fond du R'KIZ est à - 2.00 et celui du GUIERS à - 1.50), et l'importance des surfaces au plan d'eau fait de ces réservoirs des machines évaporatoires d'autant plus parfaites que l'insolation est plus forte et la durée de report plus longue (de Septembre-Octobre à Juillet).

On peut donc estimer que s'il est dans l'instant difficile de trouver une autre formule, celle-ci ne doit être considérée que comme un expédient provisoire, la solution définitive consistant en la création de réserves dans le haute vallée du Sénégal ou de ses affluents, le barrage de DAGANA ne servant plus alors que de barrage de réglage du plan d'eau pour la navigation et de dérivation des eaux destinées à l'irrigation du delta.

On est même en droit de se demander s'il est bien indiqué de consacrer -même à titre provisoire - à l'emmegasinement d'eaux douces la moitié du lac R'KIZ comme il est actuellement prévu de le feire. A l'inverse du lac de GUIERS, pour lequel la question reste posée, il est certain que toutes les terres situées dans le lac R'KIZ eu-dessous de la cote + 3,50, soit une trentaine de milliers d'hecteres, sont de bonne qualité et aptes à porter des cultures de décrue (en 1950, le lac s'est trouvé complètement à sec et l'ensemble de sa superficie a pu être reconnu). Il semblerait donc plus logique de consacrer à la culture l'intégralité de cette dépression particulièrement peu profonde.

Quant au sillon côtier de l'AFTOUT ES SAHEL, la ques tion mériterait d'être examinée de savoir si on ne peut lui fai re jouer le fole de bassin de chesse en vue d'écrêter la barre qui limite si étroitement le tirant d'eau des bateaux susceptibles de remonter à St-10UIS. Il faudrait pour cela que l'AFTOUT ES SAHEL soit mis en communication par des pertuis avec l'Océan d'une pert, avec les marigots le relient au Sénégal d'eutre par Le lac serait rempli périodiquement à la cote des hautes mers (en utilisant plusieurs marées successives au cours desquelles les pertuis maritimes seraient ouverts au flot et fermés au jusant), puis vidé dans le Sénégal à marée descendant e. Ces puissantes chasses successives d'eau de mer limpide pourraient semble-t-il, avoir une influence heureuse sur les fonds. Des essais sur modèle réduit devraient permettre de s'en assurer.

On peut enfin se demander s'il est blen utile de n'avoir dans le delta d'autre but que la culture du riz. Nous avons vu en effet que celle-ci consomme durant les mois de Juin et Juillet IO.000 m3.ha qui ne peuvent être que par report à longue échéance de débits emmagesinés durant la crue. Des cultures de coton seraient bien moins exigeantes en eau (I). Penachées avec celle du riz, elles permettraient : soit de réduire l'importance des réserves à constituer, soit détendre les surfaces cultivées sous irrigation.

II - PROBLEME DES CUALOS -

Assez paradoxal également apparaît, au premier abord, le mode d'exploitation envisagé pour le barrage de DAGANA au regard de calui des barrages de dérivation du type classique.

000/000

⁽I) Le module d'irrigation des cotonneraiens ne doit pas dépasser 0,5 1/ha/sec.

Ceux-ci, sn effet, ont en général pour mission de maintenir le plan d'eau à leur amont à une cote aussi constante que possible, soit pour assurer à la batellerie un tirant d'eau minimum bien déterminé, soit pour permettre l'irrigation par gravité de terres situées à leur avel.

Or, si le barrage de D/GANA est effectivement appelé à jouer ce double rôle pendant une partie de l'année, il est prévu qu'il devra être complètement effacé pendant de longs mois en vue d'assurer le vidange des ouelos qu'il aura contribué à remplir.

Sette vidange en effet devre s'opérer aussi rapidement que possible à partir du 15 Novembre, la période optimale des semis de mil de décrue allant du 15 Novembre au 15 Décembre et ne pouvent être exceptionnellement prolongée jusqu'au 15 Janvier qu'au risque de voir l'harmattan dessécher en Mars les plants tardivement semés.

On espère pouvoir ensuite relever le barrage à la cote + 3 00 en vue d'améliorer de Janvier à Août la navigabilité du fleuve à l'amont de l'ouvrage et, accessoirement, de réalimenter modestement les lacs réservoirs durant la période assez étroite qui séparera la date à laquelle les partes par évaporation et infiltration auront eu pour effet de faire baisser le plan d'eau de ces lacs au-dessous de le cote + 3.00 de celle à laquelle le débit naturel du fleuve sera tombé trop bas pour autoriser quelque ponction que ce soit.

Mais encore faudra-t-il s'assurer que l'importance des digues à construire et des ouvrages de contrôle des débits à édifier en tête de tous les marigots reliant au fleuve les cualos reste à la mesure des avantages, assez modestes, que la navigation d'une part, la reconstitution très partielle des réserves, de l'autre, sont susceptibles de retirer de ce mode d'exploitation du barrage. Il est à craindre notamment que le coût des ouvrages de contrôle soit assez élevé étant donné l'importance des débits mis en jeu pour le remplissage des ouslos.

On peut se demander d'autre part si le mode actuel d'utilisation des ouslos est bien le meilleur et se poser la question de savoir comment pourraient être exploitées les terres correspondentes après qu'aure été construit le barrage de DAGANA puis, ultérieurement, après que cet ouvrage aura ét complèté par des barrages réservoirs situés plus en amont et assurent une régularisation partielle des débits du Sénégal.

Rien notemment ne pareit s'opposer à ce que certei oualos ou certaines parties d'oualos (les bas fonds) soient dès maintenant (c'est à dire evant même la construction du be rage de D/GANAR cultivés en riz flottant. Il faut évidemment pour cela que l'ascension du plan d'eau soit très régulière très lente (une dizeine de centimètres par jour au maximum). Ces caractéristiques sont bien celles de la montée de la crue dans le lit mineur du lleuve. Il est possible et même vraisen blable que le remplissage de certains oualos soit plus rapide la submersion des fondés correspondant à une augmentation importante et relativement brutale des débits entrent, limités jusqu'à cet instant à ceux, plus modestes, écoulés par les m rigots reliant les oualos au fleuve. Mais il est évident que pour normaliser ce remplissage, il suffirait de curer ces merigots et, le cas échéant, de multiplierles liaisons entre ou alos et lit mineur. En tout cas, la construction du berrage d DAGAMA, combinée avec certains aménagements locaux, devreit favoriser la progressivité du remplissage et permettre de pr longer la période de submersion.

Sur l'intérêt économique et les possibilités politiques d'une telle culture, les evis paraissent partigés. Les uns prétendent que l'indigène n'est pas susceptible de s'intéresser à la culture de riz flottent (généralement glutineux mais pas nécessairement) et de rendements médiocres (on peut cependant en espérer des rendements de IO à I2 quintaux alors que ceux du mil de décrue, produit de moindre valeur nutritiune dépassent guère 6 à 7 quintaux).

D'autres pensent, au contraire, que la culture du reflottant constituerait une solution paresseuse à lequelle l'édigène s'habituerait trop facilement et qui rendrait plus difficile l'introduction de cultures plus rationnelles le jour de constitution de réserves sur le haut fleuve les rendrait techniquement possibles.

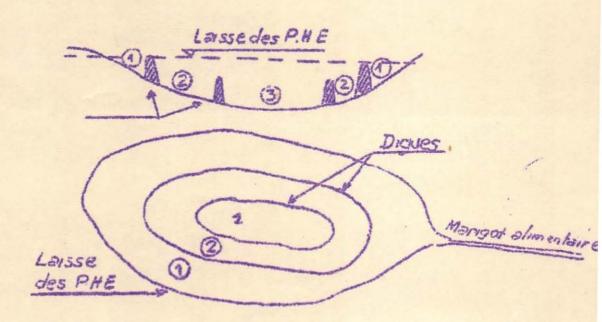
On peut également se demander pourquoi, une fois le barrage de DAGANA construit, il me serait pas possible de cultiver dans les oualos non plus des riz flottants, mais bien des riz de quamité et de rendements élevés. Seule l'insuffisance des débits durant les mois de Juin et Juillet pourrait poser un problème, les cotes nécessaires à une irrigation par gravité pouvant alors être maintenues dans le Sénégal jusqu'é fin Novembre (c'est à dire jusqu'au moment oû des riz type Bentoubale peuvent impunément être privés d'eau) et les rizières pouvant être protégées contre une submersion incontrôlée moyennent la surélévation des bourrelets marginaux de fondé.

Le cap de ces deux mois de Juin et Juillet pourrait être facilement doublé si l'on pretiquait le repiquage, car le débits d'étiage du fleuve, si faibles soient-ils, suffisent à coup sûr à assurer l'irrigation de pépinières n'occupant que le I/I5e, voire même le I/20e, de la superficie totale complantée. Mais il est même vraisemblable qu'une partie des ou-alos pourrait être directement ensemencée et recevoir durant ces deux mois l'eau de la réserve d'eau douce accumulée derrière le berrege.

Il ne faut pas perdre de vue en effet que, tendue à la cote + 5.00, le retenue du berrage de DAGANA sera de l'ordre de 2 milliards de m3. Certes, une importante partie de cette réserve disparaitrait si les ouelos étaient isolés du Sénégal mais celle correspondant au lit moyen du fleuve et des marigots qui en dérivent ou le shuntent resterait notable

Une fois réalisé le barrage de DAGANA et avant que ne soient constituées d'importantes réserves dans la haute vallée du fleuve, le mode suivant d'exploitation des oualos pourrait, semble-t-il, être également envisagé avec profits

Le surface d'un ouelo sereit divisée en trois parties per deux digues implentées suivent des lignes de niveau (voir croquis schématique ci-dessous) :



L'espace (I), le plus haut, compris entre le Leisse des plus hautes caux (que le barrage de DAGANA permettrait d'atteindre tous les ans) et le première digue, serait réservé aux cultures de décrue (mil et mais). Il serait, par conséquent rempli en Août, maintenu plein d'Août à mi-Novembre et vidé de mi-Novembre au 15 Décembre.

Le zone intermédiaire (2) recevrait durant l'hivernage une culture de mais. Asupposer que les pluies ne suffisent pas à assurer une telle culture, ilest vraisemblable que l'exis tence du chateau d'eau que dès le début d'Août il sera possible de constituer dans l'espace amulaire (I) permettrait de maintenir per percolation et capillarité une bumidité suffisante dans la zone (2). Au demeurant, cette zone pourrait, si besoin était, recevoir une irrigation de complément à partir du chateau d'eau précité.

A partir du I5 Novembre, la récolte dans la zone (2) étant supposée faite (11 existe des variétés de mais dont l'évolution ne demande pas plus de 3 mois), la capacité (1) serait vidangée dans la capacité (2) sous-jacente, un remplissage de complément étant, s'il est besoin, assuré par prélèvement sur le fleuve dont les débits à fin Novembre - début Décembre sont encore substantiels.

Cette capacité (2) jouerait elors, au regard de la zone (3), le rôle que joue le lac de GUIERS vis à vis des terres du delta, c'est à dire qu'elle permettrait d'assurer à cette zone, affectée à la culture du riz, l'eau qui pourrait lui manquer au début de la campagne (Juin-Juillet). La zons (3) serait donc cultivée en riz de qualité normale (et non en riz flottant), l'eau reportée de (2) en (3) en début de saison étant rapidement relayée par celle prélevée sur le fleuve à l'origine de la crue.

Ainsi formulé, ce mode d'exploitation paraît un peu théorique. On peut se demander notamment ce qui restera de la réserve (2) une fois passés les 6 mois séparant la période de remplissage (15 Novembre - 15 Décembre) de la période d'uillisation (Juin - Juillet). Ici encore, on a l'impression que le repiquage apporterait eu processus envisagé les garanties de réussite qui peuvent lui manquer.

Quoi qu'il en soit, nous exposons ce mode d'exploitation, dont l'application normale resterait d'ailleurs subordonnée à la réalisation du barrage de DAGANA, à titre de simple suggestion, l'expérience pouvant d'ailleurs en être faite avant même que le barrage de DAGANA soit construit, dans une zone normalement visitée par le crue ou moyennant un remplissage artificiel de la capacité (I). La recherche d'un emplacement pour la construction de ce barrage a jusqu'à maintenant procédé de l'étude des digues en terre qui doivent assurer le raccordement de la partie mobile de l'ouvrage aux zones dunaires encadrant le lit du Sénégal. Etant donné leur très grande longueur, ces digues constitueront certes un élément non négligeable de l'ouvrage total, mais on ne doit cependant pas s'en exagérer l'importance.

Il s'agit, en effet, de digues de très faible heuteur, sauf peut-être à leur enracinement sur la bouchure mobile oû un rideau de palplanches devra vraisembleblement être prévu sur une centeine de mètres pour assurer une bonne étanchéité du contact. L'emplacement anvisagé au droit de l'île de TODD pour la seule raison qu'il permet un raccordement au plus court avec les levées dunkerquiennes qui, sur la rive droite du fleuve, forment un bourrelet transversal quasi continu, ne s'impose donc pes.

Outre que l'ouvrege mobile se situerait là dans une boucle du fleuve, la traversée de l'île de TODD lacérée de nombreux marigots, ne se présente pas favorablement.

Enfin et surtout, le gain que l'on réaliserait sur l'endiguement de rive droite par rapport à un emplacement situé plus en eval serait sans doute largement compensé par le supplément de dépenses résultant de l'allongement du canal reliant le barrage au lec de GUIERS. Ce canal devre, en effet, débiter de 60 à 70 m3/sec et les terrassements qu'il exigera, même en utilisant au mieux les dépressions existantes, seront, per mètre linéaire, de beaucoup plus importants que ceux de l'endiguement.

Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que t'ut allongement du tracé du canal de jonction au lac de GUIFRS n'a pas seulement pour effet d'augmenter directement le cube des terrassements. En augmentant aussi les pertes de charge, il conduit en outre soit à surdimensionner le canal, soit à relever la cote du barrage.

Par eilleurs, les fonds au droit de l'île de TODD restent considérables et rien, à priori, ne permet d'espérer que la nature des sols de fondation soit là plus favorable qu'en aval.

Il semble donc qu'il y ait intéfât à reporter les investigations sur l'alignement droit du fleuve compris entre RICHARD-TOLL (Km I44) et le km I51. Le lever hydrographique de ce tronçon devra être fait (un préfil tous les IOC ou 200 m à l'échelle du I/2.000e) et on dressera simultanément le plan coté au I/20.000ë des rives du fleuve jusqu'eu abords de la cote IO, en vue de dégrossir, pour les divers

emplacements de barrages possibles, l'étude du tracé des digues de raccordement.

Un emplacement extrême aval parait devoirrêtenir paşticulièrement l'attention. C'est celui qui se situe entre les P.K. I45 et I46 par le travers de l'île de BAMBA et de la presqu'ile (ile en crue) de DJARAFF. Dans cette zone, les profondeurs sont relativement très faibles : 2.00 au maximum et en moyenne I,20 sous le 0 hydrographique dans le demi profil situé entre la pointe aval de la presqu'ile de DJARAFF et l'ile BAMBA; 4,60 au maximum et en moyenne 3.00 dans le demi profil compris entre la pointe amont de cette ile et la rive droite du fleuve.

Dès lors, l'idée suivante se fait jour qui - si elle ne s'impose pas dès l'ebord - mérite en tout ces d'être creusée

- établir la bouchure mobile sur la rive droite de l'île BAMBA et parallèlement à cette rive, l'exe des pertuis étant néanmoins dirigé obliquement par rapport au courant de la branche nord vers l'aval. L'ouvrage serait réalisé en pleine terre (le sol de l'île BAMBA est aux environs de la cote + 2.00) puis raccordé per dragage à la branche nord du fleuve;
- dresser une bouchure fixe(qui pourreit être économiquement composée de beterdeaux celluleires en palplanches) entre la pointe amont de l'ile BAMBA et le rive droite du Sénégel d'une pert, la pointe eval de la presqu'ile DJARAFF et l'ils BAMBA d'autre pert;
- raccorder l'enracinement de la bouchure fixe sud à la butte située en R.G. per le travers du PK I46,700 (cf. plan n° 540I 20I de la M.A.S.) per uns digue dont le tracé se confondrait pour une bonne part avec celui de le piste surélevée de DOMBO à KEUR BIRAM;
 - rechercher sur la R.D. un raccordement satisfaisant avec les levéesdunkerquismes signalées par le Professeur TRICART ;
 - le sillon compris entre DJARAFF et le R.G. serait aménagé en canal troms commun de prise d'equ et de navigation. A son extrêmité aval serait disposée l'écluse (I) et un ouvrage de chasse en vue d'entretenir les fonds dans le canal tronc commun.

000/000

(I) Les caractéristiques souhaitées pour cette écluse sont, d'après la M.A.S.:

 Les pertuis de prise du canal de jonction avec le marigot de la TACUEY seraient disposés latéralement, à l'extrêmité du tronc commun et à proximité de l'ouvrage de chasse.

Le projet ci-dessus esquissé conduit évidemment à se poser la question (dont on ne saureit sous-estimer l'importance étant donnée l'extrême dissymétrie de la restitution envisagée) de savoir comment évoluera le lit du Sénégal à l'aval du barrage, notemment dens le boucle formée par la branche nord du fleuve. Seuls des essais sur modèle réduit permettront de répondre à cette question. Il est évident que la branche nord qui aurait à écouler l'intégralité du débit de crue s'approfondeurs de l'ordre de 8 m comme îl est observé plus en amont dans les biefs où le Sénégal a un lit unique.

Il est clair que les dispositions à prendre pour le fondation des pertuis de la bouchure mobilé devraient tenir compte de cet approfondissement probable du lit. S'il apparaisseit d'ailleurs que la restitution dissymétrique envisagée entraine des bouleversements du lit inadmissibles, cet emplacement eval n'en garderait pas moins son intérêt éhauts fonds faible longueur du canal d'amenée). Les bouchures mobiles devraient elors être disposées transversalement au courant actuel dans les branches même du fleuve, la faible profondaur des fonds permettant d'envisager sans appréhension le travail à l'abri de baterdeaux.

IV - CANAL DE JONCTION DU BARRAGE A LA TAOUEY -

A la cote + 5.00, la retenue du barrage de DAGANA sera d'environ 2 milliards de m3. Si on vide cette retenue à une allure voisine de celle du débit meximum de la crue (3.600 à 3.800 m3/sec), soit 3.000m3/sec, ou 259 millions de m3/jour, la durée de la vidange ne dépassera pas IO jours. Les oualos pouvant n'être libérés que début Décembre et la crue n n'étant bien établie qu'au 15 Juillet, on voit qu'on disposera d'environ I20 jours (I5 Juillet - I5 Novembre) pour remplir le lac de GUIERS. Le capacité de ce lac entre la cote 0 et la cote + 3.00 étant d'environ 600 millions de m3, le débit du canal de jonction pourrait donc théoriquement être limité à :

600,000,000 = 57.8 soit 60 m3/ sec.

pourrait être à voie unique:
- largeur de la chaussés: 3,m 50 + I trottoir de I,m00
(charges de la circulaire de 1940).
- gardes corps disposés de telle manière que soit assuré le passage de Caterpillar D 8 équipés des lames de bulldozer ou d'angledozer les plus larges.

V - POSSIBILITE DE PRODUCTION D'ENERGIE BLECTRIQUE PAR LE BARRAGE DE DAGANA -

Ces possibilités existent théoriquement mais paraissent peu séduisantes en l'absonce de régularisation des débits et étant donné les conditions d'exploitation de la retenue envisagées.

C'est en effet au pompage que l'énergie produite serait le plus normalement utilisée. Or sur les 16.000 m3 consommés par l'irrigation d'un hectere de riz, 10.000 m3 le sont durant les mois de Juin et Juillet, mois durant lesquels le débit du Sénégal sera presque entièrement absorbé par la constitution de la réserve de DAGANA (de 0 à + 5, soit environ 2 milliards de m3).

Par la suite, le passage de la crue amenuisera singullèrement la chute qui de 5 m à l'origine tombera à quelques
décimètres quand les pertuis d'évacuation devront être entièrement ouverts pour laisser passer le flot maximum. Enfin, dès
la mi-Novembre, la réserve devre être progressivement vidée
et par conséquent la retenue effacée pour libérer les ouolos.
L'espoir que l'on a de pouvoir, une fois les cualos vidés,
c'est à dire courant Décembre, tendre la retenue à la cote
+ 3.00 (au prix de la réalisation de quelques digues de protection des oualos) n'est pas de neture à améliorer sensiblement la rentabilité de la chute car, dès cet instant, les apports naturels du Sénégal tombent à pau de chose.

Ainsi donc, étant donné le très faible coefficient d'utilisation qu'elle aurait, une centrale hydroélectrique alimentée par la chute de DAGANA ne serait probablement pas rentable.

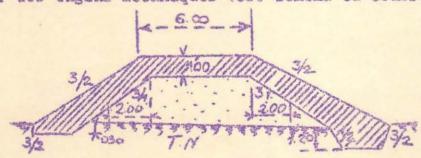
Cependent si, comms il est suggéré, le barrage dit de DAGANA est en fait situé à l'amont immédiat de RICHARD-TOLL la retenue restant tendue à + 5 pour assurer le plein emploi des qualos et le lec de GUIERS ne pouvant être rempli au-delà de la cote + 3,50, la différence, soit I,50 m, qui correspond sensiblement à la perte de charge que l'on aurait dû consentir entre le barrage et la TACUEY si la retenue avait été implantée par le travers de l'ile de TODD, pourra être miss à profit pour insteller une petite centrele. Celle-ci donnerait alors du courant (sous une chute minimum de I,50) durant toute la période de remplissage du lac, soit du 15 Juillet eu 15 Novembre (et peut-être encore pandant un mois ou deux à pertir du moment où, les qualos étant vidés, la retenue pourrait être retendue à la cote + 3.00, les turbines erschant elros, grâce à un dispositif de by pass, non plus dans le canal edducteur, mais dans le bief aval du flauve).

On doit conclure cependant qu'en ce qui concerne la compression des dépenses de pompage, l'intérêt du barrage de DAGANA résidera essentiellement dans la réduction des hauteurs de relèvement, la production d'une partie de l'énergie consomméé (I), si elle est économiquement envisageable, n'intervenant que très accessoirement.

VI - DIGUE EN TERRE PROLONGEANT LA BOUCHURE MOBILE SUR LES DEUX RIVES -

Réserve faite des tronçons de raccordement aux culées de la bouchure mobile, pour lesquels des dispositions spéciale seront à prendre (plate-forme de grande largeur, talus adoucis et protégés par perrés, éventuellement voile central en palplanches), les digues à construire dans le prolongement du berrage et sur lesquelles la charge ne dépassera guère 2m, doivent pouvoir être réaliséesmoins massives qu'il était prévu. Le largeur en crête doit pouvoir être ramenée de 10 m à 6 m, le talus amont étant dressé à 2 de base pour I de hauteur et le talus avel à 3/2.

Par contre, les tronçons (et ils seront les plus nombreux) qui seront établis sur les limons sableux très légers composant les fondés ou les dunes dunkerquiennes me paraissent ne pouvoir être entièrement formés à partir de ces matérieux. Ceux-ci pourront, par mesure d'économie, être utilisés pour constituer le noyau interne de la digue; mais ce noyau devra être protégé par une carapace de terre à corroi de bonne qualité, d'épaisseur suffisante en talus pour en permettre le compactage par des engins mécaniques (cf. schéma ci-contre).



000/000

⁽I) Le prix de revient actuel du m3 moyen pompé est de Frs CFA 0,30.- Le coût du pompage, pour I6.000 m3/ha consommés ressort donc à : I6.000 x 0,30 = 4.800 Frs CFA/ha.

Etent donné le fetch considérable à l'amont des endiguements, des vagues sont à redouter qui donduiront à adopter une revanche confortable au - dessus du plan d'eau maximus théorigue.

Pour diminuer dans toute la mesure du possible cette revanche, et protéger le digue contre les effets du batillage, il conviendre :

- a) d'enherberartificiellement les talus (terre végétale retroussée en parement - piquage de mottes de gazon, etc/)
- b) de planter à praximité des digues meis assez loin cependant pour mettre celles-ci hors de portée des recines, un épais rideau d'arbres d'une espèce s'accomodant d'une submersion prolongée. Le Gonekié pareit satisfaire à cette condition.

VII - ETUDES ET ESSAIS LIMINAIRES A REALISER LE PIUS TOT POS-SIELE -

Outre les levers topographiques et hydrographiques dont il a déjà été question plus haut, il y aurait lieu de rassembler le plus tôt possible les éléments d'information ci-après :

A/ - Essal de renard :

réaliser par des fonds de - 5.00 environ, puis de - 8.00, une enceinte de palplanches de 5 m x
5 m environ, les palplanches étant battues avec une fiche de
6 m au départ (puis par relevages successifs de 4 m et 3 m).
Vider l'enceinte jusqu'à découvrir le terrain à son intérieur
et vérifier qu'aucun effet de renard ne se manifeste. Pour
éviter des épuisements onéreux, on pourra doubler intérieurement l'enceinte principale par une deuxième enceinte à peine
mise en fiche, l'intervalle (une soixentaine de centimètres)
entre les deux rideaux étant bourré d'argile.

B/ - Reconnaissance des terrains de fondation :

a) - exécuter dans l'ile de BAMBA et également, si possible, en amont de cette ile sur la branche nord du Sénéga et en aval sur la branche sud, des sondages de reconnaissanc

- b) faire procéder à une analyse mécanique des terrains de fondation et si possible à un essai direct de charge de coux que la mise à sec des enceintes de batardeaux, dont il est question au paragraphe & ci-dessus, permettre de découvrir ;
- C/ Observer in situ le comportement de digues soumises de 2 ou 3 m de charge : digues homogèmes en matérieux légers (limons sablemm des levées dunkerquiennes), digues mixtes du type décrit ci-avant (noyau en matériaux légers et carapaces en terre à corroi;

D/ - Essai de battage de palplanches :

noter les conditions de battage et d'enfoncement des palplanches composent les enceintes visées au paragraphe A.

- B/- Rechercher les terres à corroi susceptibles d'intervenir soit dans la constitution des digues (carapace) soit dans la construction d'avant-radiers étanches (allongement des lignes de fuite sous les ouvrages de retenue). Faire procéder à l'analyse de ces terres (étanchéité sous une charge de 7 à 8 m. pour des épaisseurs de l'ordre de 0,80 m).
- F/ Faire procéder à des essais de bétons fabriqués à partir des quartz roulés de Diemal (pour des dosages de l'ordre de 250 kg/m3).
- G/ Faire une enquête auprès des services agricoles et forestiers en vue de déterminer les espèces auxquelles il pourra être recouru pour :
 - l'enherbement des digues .
 la protection de celles-ci contre le betillage (rideaux d'arbres)
- F/ Mener à leur terme les essais destinés à définir la durée au-delà de laquelle la submersion des ouelos serait préjudiciable au maintien de la fertilité des sols les composant;
- I/- Faire des jaugeages sur le marigot de la TACUEY en vue de déterminer expérimentalement (et non plus de supputer) les pertes par évaporation et infiltration dans la cuvette du lac de GUIERS.

J/- Se renseigner sur la façon dont les fonds s'entretiennent à l'entrée des divers marigots défluents du fleuve principal. Voir si ceux où les fonds s'entretiennent naturellement d'une manière satisfaisante présentent des caractéristiques similaires, notemment en ce qui concerne l'angle formé par l'axe du fleuve et celui du défluent).

K/ - Voir si l'introduction d'eau saumâtre dans les canaux (notamment dans le marigot de la TACUEY de Mars à Juin) est de nature à faciliter le désherbage.

RABAT, le 2 MARS 1955

signé : BAUZIL

Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Chef de la Circonscription de l'Hydraulique et de l'Electricité à la Direction des Travaux Publics du Maroc